

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Soirée reconnaissance

2018

Loisir, sport et culture

Les modalités

Table des matières

I.	MISE EN PLACE DE LA SOIRÉE RECONNAISSANCE	2
	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	
II.	LES CATEGORIES	2
III.	DIRECTIVES POUR PROPOSER UNE CANDIDATURE	4
IV.	COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE	4
V.	CRITÈRES D'ÉVALUATION	5
VI.	DÉROULEMENT DE L'ÉVÈNEMENT	6
VII.	INFORMATIONS	6

MISE EN PLACE DE LA SOIRÉE RECONNAISSANCE

La soirée reconnaissance vise à mettre en valeur les personnes, municipalités, organismes ou événements de la région qui se sont démarqués au cours de la dernière période (du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017) dans les domaines des arts, de la culture, du loisir et des sports. Cette soirée, dont l'objectif premier est de reconnaître le talent et l'implication de personnes qui travaillent souvent dans l'ombre et d'organismes parfois méconnus du public est un grand besoin et une priorité pour la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Mettre en valeur le rôle des bénévoles dans les organismes à but non lucratif ou dans les domaines du loisir et du sport;
- Promouvoir les arts et la culture en reconnaissant le travail des artistes et des travailleurs culturels;
- Souligner l'implication particulière des municipalités et organisations en matière de loisir, de sport et de culture;
- Encourager les athlètes dans la poursuite de leurs efforts;
- Reconnaître l'importance des activités et événements culturels et sportifs.

LES CATEGORIES

Les municipalités, les écoles ainsi que les communautés artistiques, culturelles, sportives et de loisirs sont invitées à soumettre la candidature d'une personne, d'un organisme ou d'une municipalité s'étant distinguée de manière significative dans l'une des douze catégories ci-dessous.

Catégorie	Définition ¹
Bénévole adulte	Bénévole de plus de 35 ans (en date du 31 août 2017) qui s'est distingué par ses actions dans les domaines du sport, du loisir et/ou de la culture
Relève bénévole	Bénévole de 35 ans ou moins (en date du 31 août 2017) qui s'est distingué par ses actions dans les domaines du sport, du loisir et/ou de la culture

¹ Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Engagement communautaire	Un club social, une association ou une organisation à but non lucratif de la Vallée-de-la-Gatineau qui s'est impliqué dans la communauté pour le développement de la culture, du sport et des loisirs
Personnalité sportive jeunesse	Athlète de 18 ans ou moins (en date du 31 août 2017) qui s'est démarqué dans un sport individuel ou collectif
Personnalité sportive adulte	Athlète de 19 ans et plus (en date du 31 août 2017) qui s'est démarqué dans un sport individuel ou collectif
Événement ou projet culturel / artistique	Événement culturel qui s'est démarqué de manière significative et qui a su mettre en valeur les arts et la culture dans la région
Municipalité impliquée	Municipalité qui s'est grandement impliquée au niveau de la culture, des sports et des loisirs
Événement ou projet sportif	Activité majeure dans le domaine du sport qui s'est distinguée par la qualité de son organisation ainsi que par sa réussite globale
Personnalité adulte	Adulte qui s'est démarqué de façon particulière au cours de la dernière année dans les domaines du loisir et/ou de la culture
Personnalité jeunesse	Jeune entre 12 et 18 ans qui s'est démarqué de façon particulière au cours de la dernière année dans les domaines du loisir et/ou de la culture
Entraîneur de l'année	Entraîneur qui s'est impliqué considérablement auprès d'un ou de plusieurs clubs sportifs
Équipe de l'année	Équipe sportive qui s'est démarquée de façon particulière au cours de la dernière année

DIRECTIVES POUR PROPOSER UNE CANDIDATURE

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles sur le site web de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au www.mrcvg.qc.ca sous les onglets : Services/Loisirs et culture/Soirée reconnaissance. Chaque catégorie a son propre formulaire.

- Une personne, un organisme ou une municipalité peut poser sa candidature par elle-même ou pour quelqu'un d'autre;
- Les personnes qui désirent déposer une candidature doivent résider sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et les organismes devront avoir leur siège social dans la région;
- Un collectif ou un groupe de personnes ne peut être mis en candidature lorsqu'il s'agit d'un prix remis à une personne;
- Pour les prix remis aux bénévoles, il est important que la personne ait accompli des activités de manière bénévole, c'est-à-dire sans avoir été rémunérée pour ces activités;
- Une école peut déposer une candidature pour le prix remis à un athlète de 18 ans ou moins;
- La personne, l'organisme ou la municipalité mis en candidature doit être avisé avant que le dossier ne soit soumis au comité;
- Il est important de s'assurer de la présence du candidat ou d'un représentant dans le cas d'un organisme, d'un événement ou d'une municipalité lors de la soirée reconnaissance.

COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

La période de mise en candidature est du 15 janvier au 2 mars 2018.

Les formulaires de candidature doivent être remplis en ligne sur le site internet de la MRC au <http://www.mrcvg.qc.ca>

Tout autre document, s'il y a lieu, doit être transmis par courriel au jnolan@mrcvg.qc.ca

Seuls les dossiers complets et reçus à l'intérieur des délais prescrits seront évalués. Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier sera examiné à partir des renseignements fournis dans le formulaire et en fonction de chacun des critères d'évaluation.

Par conséquent, il est important de fournir une réponse détaillée correspondant à chacune des questions.

Vers la mi-mars, les nominées et responsables de dossiers seront informées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Toutes les candidatures reçues seront évaluées par un jury composé de cinq membres. Le jury sera responsable de choisir trois finalistes ainsi qu'un gagnant par catégorie. Les critères de sélection sont propres à chacune des douze catégories et sont indiqués sur les formulaires de mise en candidature. Voici quelques critères qui seront évalués par les membres du jury :

- ❖ Implication dans la communauté;
- ❖ Accomplissements personnels;
- ❖ Réalisations au cours de l'année;
- ❖ Leadership, détermination et motivation;
- ❖ Disponibilité;
- ❖ Apport au développement de l'organisme représenté;
- ❖ Contribution au développement de la région;
- ❖ Reconnaissance du milieu.

DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

La troisième édition de la Soirée reconnaissance se tiendra le mercredi 18 avril 2018, au club de golf Algonquin, situé au 6 Chemin du Golf, Messines, QC J0X 2J0. La soirée aura lieu sous forme d'un 5 à 7 convivial.

Chaque candidat ou représentant pourra être accompagné de deux personnes lors de la soirée. Cependant, les billets des accompagnateurs supplémentaires seront en vente au coût de 10 \$.

Cette soirée reconnaissance est rendue possible grâce à l'Entente de développement culturel (EDC) 2018-2020 signée entre la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

INFORMATIONS

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Jennifer Nolan aux coordonnées suivantes :

Jennifer Nolan

Agente de développement loisir et culture

819 463-3241, poste 269

jnolan@mrcvg.qc.ca